

COMMUNE DE SAINT
VINCENT DE PAUL

SEPTEMBRE 2023



LIVRET DU JEUNE VINCENTIEN 3-18 ans



TOUT SUR...

- Les écoles
- Les accueils municipaux
- Les associations sportives et culturelles
- Les structures de loisirs



LES ECOLES COMMUNALES

ECOLE MATERNELLE DU BOURG : PS, MS*

**Sous réserve de la répartition définitive des classes.*

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis	
7h30-8h40	Accueil municipal
8h50-12h05	Classe
12h05-13h40	Pause méridienne Sieste ou ateliers
13h40-16h25	Classe
16h25-18h30	Accueil municipal

Accueil municipal du matin : 7h30-8h30 dans la salle d'accueil.

8h40-8h50 : Accueil des élèves en classe par les enseignants.

Pause méridienne : 12h05-14h15

12h05-12h10 : ouverture du portail pour les élèves externes. Passage aux toilettes pour les demi-pensionnaires.

12h15-13h00 : repas

13h00- 14h15 : animation de la pause méridienne ou sieste

13h30-13h40 : ouverture du portail pour les retours des externes.

Accueil municipal du soir : 16h15-18h30

16h25-16h30 : ouverture du portail. Les enfants sont récupérés dans les classes.

16h25-16h45: goûter

16h45 : ouverture du portail et accueil libre du soir.

16h40 : départ du bus.

ECOLE DE BUGLOSE : CE1, CE2*

**Sous réserve de la répartition définitive des classes.*

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis	
7h30-8h55	Accueil municipal
9h05-12h20	Classe
12h20-13h55	Pause méridienne municipale
13h55-16h40	Classe
16h40-18h30	Accueil municipal

Accueil municipal du matin : 7h30-8h55

Les enfants devront se signaler auprès des animatrices dès leur arrivée.

8h55-9h05 : Accueil des élèves au portail par les enseignants.

Pause méridienne : 12h20-13h55

12h20-12h25 : ouverture du portail pour les élèves externes. Passage aux toilettes pour les demi-pensionnaires.

12h25-13h10 : repas

13h10-13h40 : animation de la pause méridienne.

13h40-13h50 : ouverture du portail pour le retour des externes sous la surveillance des enseignants.

Accueil municipal du soir : 16h40-18h30

16h40-16h45 : ouverture du portail pour les enfants ne participant pas aux ateliers et aux accueils du soir.

17h00 : départ du bus.

17h00-17h45: ateliers périscolaires.

17h45- 18h30 : accueil libre du soir et /ou étude surveillée.

ECOLE ELEMENTAIRE DU BOURG : CE2, CM1, CM2*

**Sous réserve de la répartition définitive des classes.*

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis	
7h30-8h40	Accueil municipal
8h50-12h20	Classe
12h20-14h00	Pause méridienne municipale
14h00-16h30	Classe
16h30-18h30	Accueil municipal

Accueil municipal du matin : 7h30-8h50

Les enfants devront se signaler auprès des animateurs dès leur arrivée.

8h40-8h50 : ouverture du portail élémentaire et accueil des élèves par les enseignants.

Pause méridienne : 12h20-14h00

12h20-12h25 : ouverture du portail pour les élèves externes.

12h20-12h50 : animation de la pause méridienne.

12h50-13h35 : repas.

13h35-13h55 : animation de la pause méridienne.

13h55-14h00: ouverture du portail pour le retour des externes sous la surveillance des enseignants.

Accueil municipal du soir : 16h30-18h30

16h30-16h35 : ouverture du portail pour les enfants ne participant pas aux ateliers et aux accueils du soir.

16h40 : départ du bus.

16h45-17h30: ateliers périscolaires.

17h30- 18h30 : accueil libre du soir et /ou étude surveillée.

ECOLE DE TETHIEU : grandes sections, CP, CE1*

**Sous réserve de la répartition définitive des classes.*

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis	
7h30-8h50	Accueil municipal
9h00-12h30	Classe
12h30-14h00	Pause méridienne municipale
14h00-16h30	Classe
16h30-18h30	Accueil municipal

La commune de Téthieu vous informera plus précisément du règlement de ses accueils.

Accueil municipal Téthieu : 06.42.31.50.82 - Cantine Téthieu : 05.58.89.95.51

HORAIRES DES BUS :

Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis matins		Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis soirs	
ECOLE DE BUGLOSE	08:20	ECOLE DE BOURG	16:40
ECOLE DE TETHIEU	08:30	ECOLE DE TETHIEU	16:50
ECOLE DE BOURG	08:40	ECOLE DU BUGLOSE	17:00
ECOLE DE TETHIEU	08:50	ECOLE DE TETHIEU	17:10
ECOLE DU BUGLOSE	08:55	ECOLE DE BOURG	17:20

Pour bénéficier du service de transport scolaire gratuit une inscription est obligatoire sur le site « [Transland](#) » avant le 15 juillet.



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES EDUCATIFS MUNICIPAUX DE ST VINCENT DE PAUL



Les accueils périscolaires éducatifs sont déclarés auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports et remplissent les conditions d'encadrement réglementaires afin d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants. Ils disposent d'un **Projet Pédagogique**, respectent les objectifs éducatifs du **Projet Educatif de Territoire** et proposent des temps de loisirs et de découverte; Ils bénéficient d'une aide financière sous forme de prestation de service de la part de la CAF, du département et de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax.

Les accueils libres du matin et du soir payants et sans réservation, permettent aux parents qui travaillent de déposer ou récupérer leur enfant en dehors des horaires d'école. Les enfants sont accueillis par du personnel municipal (agents de service, ATSEM et animateurs diplômés) qui assure la surveillance, dans des locaux adaptés qui permettent le jeu libre. Du matériel est mis à disposition afin que chacun puisse trouver sa propre occupation. Un temps est aménagé pour permettre le goûter des enfants qui partent tard.

La pause méridienne consiste en un temps de jeu libre proposé avant ou après le repas, surveillé et animé par les animateurs qui mettent à disposition du matériel et organisent des jeux.

Les Ateliers Périscolaires sont sur inscription volontaire et sont intégrés aux accueils libres du soir. Les objectifs pédagogiques sont principalement de permettre la découverte de nouvelles activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Les ateliers sont encadrés par des animateurs diplômés, accompagnés éventuellement d'intervenants extérieurs spécialisés.

L'étude surveillée est proposée aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs. Elle est encadrée par un personnel municipal qui assure le calme dans la salle dédiée. Elle ne propose pas d'accompagnement au travail scolaire.

L'accueil du mercredi prend en charge les enfants de 7h30 à 18h30 dans les locaux de l'école du Bourg. Ce temps, sur inscription payante, intègre le repas et le goûter. Des activités de loisirs et découverte sont proposées aux enfants sans obligation de participer. Un temps de repos est mis en place pour les plus jeunes. Les enfants peuvent arriver jusqu'à 9h30 et partir dès 16h30 après le goûter.

Ce temps est compatible avec les activités extrascolaires éventuelles (se renseigner auprès du service enfance-jeunesse).

Le dossier administratif sur le portail familles

Un dossier unique et obligatoire permet d'accéder à l'ensemble des services municipaux : restauration scolaire, accueils périscolaires et accueil de loisirs des vacances.

La création de ce dossier se fait en mairie auprès de la coordinatrice enfance jeunesse, Caroline DUBERNET.

Toutes les réservations, facturations et règlements se feront via le portail familles.



LES TARIFS (QF calculés sur octobre N-1)

Merci de fournir votre Carte d'Identité Vacances CAF ou MSA, dès réception, afin que nous puissions vous appliquer la tarification sociale soutenue par l'Etat.

RESTAURATION SCOLAIRE	
QF \geq 905.01	3.15 €
794.01 \geq QF \leq 905	1.00 €
449.01 \geq QF \leq 794	0.90 €
QF \leq 449	0.70 €
Repas adultes : 3,80 €	

ACCUEILS PERISCOLAIRES		
Quotient familial	Matin	Soir
QF \geq 905.01	6.00 € / trimestre	6.00 € / trimestre
794.01 \geq QF \leq 905	5.00 € / trimestre	5.00 € / trimestre
449.01 \geq QF \leq 794	4.00 € / trimestre	4.00 € / trimestre
QF \leq 449	3.00 € / trimestre	3.00 € / trimestre

ACCUEIL DU MERCREDI		
Tranches de quotient familial	Journée/enfant avec repas	Demi-journée/enfant avec repas
QF \geq 905.01	8.80 €	6.40 €
794.01 \geq QF \leq 905	6.60 €	4.50 €
449.01 \geq QF \leq 794	4.35 €	3.00 €
QF \leq 449	3.00 €	1.50 €

LES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX



L'ACCUEIL DE LOISIRS 3-15 ANS situé dans l'école du Bourg.

FONCTIONNEMENT

L'accueil de loisirs ouvre ses portes **les mercredis** durant les périodes scolaires et du **lundi au vendredi** pendant les **vacances d'hiver, de printemps, d'été** (durant 6 semaines) **et d'automne**, de **9h30 à 16h30** dans les locaux de l'école maternelle du bourg. Il accueille les enfants dès **l'âge de 3 ans** et jusqu'à 12 ans. Un accueil est possible dès **7h30** et jusqu'à **18h30** pour **les familles qui travaillent**.

L'accueil à la demi-journée est proposé **uniquement** les mercredis.

L'accueil de loisirs est fermé **les 2 dernières semaines d'été** et durant les **vacances de fin d'année**.

Lors des activités spécifiques (sortie, camping, piscine etc.) une autorisation parentale est demandée, dans laquelle seront précisés les conditions et les tarifs.

Les médicaments accompagnés d'une ordonnance devront être confiés à la direction pour être administrés aux enfants. **En cas d'accident**, les parents autorisent la directrice à prendre toutes les mesures d'urgence, à confier l'enfant au SAMU ou à le conduire à l'hôpital le plus proche.

L'encadrement correspond aux normes préconisées par la réglementation. L'équipe est formée et diplômée selon les quotas imposés.

MODE DE RESERVATION ET PAIEMENT

Chaque enfant devra avoir un dossier complet sur le Portail familles, et avoir réservé ses présences avant le séjour. **Tout dossier incomplet bloque les réservations.**

Le prix de journée normale comprend les activités, le repas et le goûter.

Les tarifs des Accueils municipaux (jusqu'au 1er janvier 2024)

QF d'octobre N-1

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT		
Tranches de quotient familial	Journée/ enfant avec	Mercredi après-midi/ enfant avec repas
QF ≥ 905.01	8.80 €	6.40 €
794.01 ≥ QF ≤ 905	6.60 €	4.50 €
449.01 ≥ QF ≤ 794	4.35 €	3.00 €
QF ≤ 449	3.00 €	1.50 €

ACTIVITES SPECIFIQUES	
Sortie sans bus ou sans droits d'entrée	2.50 €
Sortie avec bus et droits d'entrée < 100 km	5.00 €
Sortie avec bus et droits d'entrée > 100 km	7.00 €
Veillée	5.00 €

JOURNEES CAMPS	
Quotient familial	Tarifs
QF supérieurs à 905	20.00 €
QF entre 820.01 et 905.00	18.00 €
QF entre 794.01 et 820.00	16.00 €
QF entre 567.01 et 794.00	14.00 €
QF entre 449.01 et 567.00	12.00 €
QF entre 357.01 et 449.00	8.00 €
QF entre 0.00 et 357.00	6.00 €



**L'ESPACE JEUNES . A partir
de 11 ans. Situé à la maison des
Barthes, rue du Pouy.**



FONCTIONNEMENT

L'Espace Jeunes est ouvert à tous les jeunes Vincentiens ou Téthiliens dès leur rentrée au collège sans limite d'âge. Il ouvre ses portes durant les vacances d'hiver, printemps, été et automne, et les mercredis après-midi.

Les horaires d'ouverture sont: du lundi au vendredi (vacances scolaires), les après-midis de 13h30 à 18 h 30 et le mercredi (hors vacances scolaires) de 13h30 à 17h.

Ces horaires peuvent varier, en fonction du programme réalisé en concertation avec les jeunes (sorties, soirées, mini camps...).

L'INSCRIPTION

A l'inscription, une participation annuelle en fonction du quotient familial, est demandée aux familles afin de couvrir les frais de l'accueil informel. Lors de sorties, d'interventions de prestataires ou d'activités particulières, il sera demandé une participation supplémentaire. **Le dossier est téléchargeable sur le site de la commune.**

LES ACTIVITES

Les activités proposées sont en lien avec le Projet Pédagogique établi par l'équipe d'animateurs. Une activité ou une sortie par semaine est proposée aux jeunes. Le programme est établi pour une période d'une ou deux semaines.

LES TARIFS DE L'ADHÉSION ANNUELLE

QF octobre N -1	TARIF ST VINCENT DE PAUL	TARIF TETHIEU
QF \geq 786.01	20.00€	25.00€
449,01 \geq QF \leq 786	15.00€	20.00€
QF \leq 449	12.50€	17.50€

{ LES ASSOCIATIONS

L'ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE

Yves Laurom: ecole.musique@saintvincentdepaul.fr

Dès 7 ans ou entrée en CE1:

- formation musicale (solfège) 1^{ère} année - cours les mercredis de 10h15 à 10h45
- formation musicale et instrumentale en 2^{ème} année.

Possibilité de location d'instrument pendant 2 ans.

Inscriptions les 5 et 6 septembre de 18h à 19h à l'école de musique (rue du Pouy)+ forum du 3 septembre.

LE BASKET: Union Jeunesse Sportive Buglose Pontonx

Véronique Desclaux: basketujspb@gmail.com

U7-U9: mercredis matins et soirées

U11-U13-U15: mercredis après-midi et soirées

Salles de Buglose et Pontonx s/ Adour

LA COUNTRY: Les boogie boots country

Mijo Cologni: boogiebootscountry40@gmail.com

LA DANSE: FREP section Danse de salon

Pascal Banuls: banuls.pascal@gmail.com

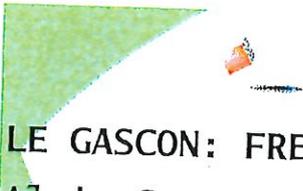
L'EQUITATION: Les Balzanes

Christelle Larrere: associationdesbalzanes@gmail.com

LE FOOTBALL: FC Pouy

Sandrine Cazenave: familycazenave@orange.fr

De 5 à 18 ans + séniors



LE GASCON: FREP section Agrad'Oc

Alain Castagnet: agradoc40990@gmail.com - 0684962457

De 6 à 11 ans. Les lundis de 17h30 à 18h10 au foyer rural.

Découverte du gascon et de la culture au travers d'ateliers ludiques: apprendre des mots en jouant, comptines, saynètes, danses traditionnelles...

L'HARMONIE de Saint Vincent de Paul

Damien Bonicard: contact@harmoniesvdp.fr

LE JUDO: FREP section Judo

Gregory Falgas: falgr@yahoo.fr

LA PETANQUE: Club bouliste

Joachim Nogueira: taglaciere.petanque@gmail.com

LE TENNIS: Tennis Club Saint Vincent de Paul

Nicolas Darracq: svptennisc1u40@gmail.com

LE SCRAPBOOKING: Au bonheur du scrap

Marlène Guedj: jj.guedj@wanadoo.fr

LE YOGA: Les Petits Yogis

Laetitia Laborde: laetitia.laborde@orange.fr

A NOTER...A NOTER...ANOTER...A NOTER...A NOTER...

Le forum des associations est organisé chaque année début septembre.

{ LES STRUCTURES DE LOISIRS

LE CITY PARK

Situé place de la Laïcité au Bourg, accessible à tous tout en laissant une priorité aux écoles, au centre de loisirs et à l'Espace Jeunes.

4 AIRES DE JEUX POUR TOUTS PETITS

- Quartier de la Chine
- Au bord du lac de la Glacière
- Quartier de Buglose
- Lotissement du Hort



UNE AIRE DE JEUX 6-11 ANS

Située dans le jardin de l'accueil périscolaire de Buglose, accessible à tous tout en laissant une priorité à l'école et à l'accueil de loisirs.

UNE TYROLIENNE 6 ANS ET +

Lac de la Glacière

2 PARCOURS D'ORIENTATION

- familial: départ au lac de la Glacière
- sportif: départ piste de La Hourquie (Buglose)

3 SENTIERS PEDESTRES ET VTT

Plan rue du Pouy, face à la Poste





AUTRES INFOS...

POUR LES ADOS

Couralin et transport scolaire gratuit pour les moins de 18 ans:

<https://www.grand-dax.fr/vivre-au-grand-dax/deplacements-et-transports/transport-scolaire-grand-dax/>

Collège Danièle Mitterrand:

Adresse : 302 Chem. d'Argenton, 40990 Saint-Paul-lès-Dax **Téléphone** : 05 58 58 77 80

Les aides financières:

- Aides communales au permis de conduire, voyages scolaires et colonies de vacances (renseignements en mairie)
- Aides départementales:



POUR LES TOUTS PETITS

Assistantes maternelles:

<https://www.landes.fr/assistantes-maternelles-agreees>

La Maison d'Assistantes Maternelles Natur'Eveil:

mam-natureveil@outlook.fr

Micro crèche Les P'tits babadins:

Saint-vincent-de-paul@lesptitsbabadins.com

Association Les Ptits Vincentiens:

lesptitsvincentiens@gmail.com

NUMÉROS UTILES.....

LA MAIRIE:

73 rue du Pouy
05.58.89.91.55
accueil@saintvincentdepaul.fr

SITE INTERNET:

<https://ww.saintvincentdepaul.fr>

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE:

05.58.89.91.55
enfance.jeunesse@saintvincentdepaul.fr

L'école primaire du Bourg :

05.58.89.91.91
e.stvincentdepaul@ac-bordeaux.fr;

L'école élémentaire de Buglose:

05.58.89.91.44
e.buglose@ac-bordeaux.fr

L'accueil périscolaire maternelle:

06.84.67.26.28

L'accueil périscolaire élémentaire:

06.76.24.77.96

L'accueil périscolaire de Buglose:

06.83.80.32.34

La restauration scolaire du Bourg:

05.58.89.98.99

La restauration scolaire de Buglose:

05.58.89:92.63

L'accueil de loisirs 3-11 ans:

06.76.24.77.96

enfance.jeunesse@saintvincentdepaul.fr

L'Espace Jeunes 11-18 ans et plus:

06.70.25.72.08

espace.jeunes@saintvincentdepaul.fr

POUR RESTER INFORMÉ
L'APPLICATION SMARTPHONE



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »